PANORAMA DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES

ÉDITION 2020

COOP FR

LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES

La coopérative **privilégie le long terme** et ne rémunère pas d'actionnaires extérieurs. Elle **redistribue équitablement** entre ses membres les richesses créées pour développer ses activités et investir sur son territoire.
Elle ne peut être délocalisée ou rachetée.

Une coopérative est **un modèle entrepreneurial dont la gouvernance est fondée sur le principe "une personne, une voix"**, quel que soit le nombre de parts sociales détenues.

L'entreprise coopérative est **un projet collectif au service de ses membres**, dans le but de **répondre à leurs besoins économiques ou sociaux**.

Qu'est-ce qu'une entreprise coopérative ?

Ses **sociétaires**, qu'ils soient entrepreneurs, clients, usagers ou salariés, **prennent les décisions stratégiques** et élisent leurs dirigeants.

Le capital social constitue un outil de financement commun destiné en priorité à son développement. La coopérative constitue, chaque année, grâce à son excédent de gestion, **une réserve légale**, indisponible et impartageable, destinée à **assurer sa pérennité** au service des sociétaires, actuels comme futurs.

Sa valeur ajoutée se situe dans la participation économique et l'engagement des coopérateurs et coopératrices qui vivent, travaillent, investissent et innovent dans leurs territoires.

L'entreprise coopérative est régie par la loi-cadre du 10 septembre 1947, modifiée par l'article 1 de la loi du 31 juillet 2014 sur l'économie sociale et solidaire

“Certains appellent à la construction d’un monde d’après, les coopératives ancrées dans le monde réel ont tous les atouts pour en être les bâtisseurs.”

La crise du Covid-19 a mis en évidence que de nombreuses entreprises coopératives contribuent au maintien des activités vitales : l’agriculture, les activités bancaires, la distribution alimentaire, l’artisanat, le transport, la pêche, les services aux personnes… Dans ce moment de crise extrême, l’engagement des dirigeants et des salariés a contribué à une très forte mobilisation du secteur coopératif pour satisfaire aux besoins économiques, sociaux et culturels de leurs membres et plus largement de la société dans son ensemble.

Après ce moment difficile pour tous vient celui de “l’après”.
Pour le redémarrage, les entreprises coopératives démontreront grâce à la stabilité éprouvée de leur capital, aux réserves financières impartageables, une répartition équitable et raisonnée de la valeur ajoutée de l’entreprise, sans oublier le plus important, la solidarité entre leurs membres (agriculteurs, artisans, commerçants, etc.), leur capacité de résilience. Cette capacité de rebond appuyé sur ces caractéristiques fondamentales sera renforcée par l’engagement des collaborateurs et des sociétaires qui savent percevoir sans détour l’utilité sociale et la raison d’être de leur entreprise face aux besoins à satisfaire.

Au-delà, les coopératives, par la voie de leur processus démocratique de gestion, ont tous les atouts pour relever les défis qui dépassent dans le temps la crise du Covid-19 : le défi climatique et la capacité à réduire les risques de fractures dans une société où chacun ait sa place.

Certains appellent à la construction d’un monde d’après, les coopératives ancrées dans le monde réel ont tous les atouts pour en être les bâtisseurs.

Jean-Louis Bancel,
président de Coop FR

Des entreprises coopératives leaders sur leurs marchés

EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL, LES GRANDES ENTREPRISES COOPÉRATIVES SONT DES RÉFÉRENCES SUR LEURS MARCHÉS. Le modèle entrepreneurial coopératif, présent dans tous les secteurs, est leader notamment dans trois secteurs majeurs : la banque de dépôt, l'agro-alimentaire, le commerce de détail.

- **Trois groupes coopératifs dans le Top 5 des banques françaises :** Crédit Agricole, BPCE, Crédit Mutuel (source : Culture banque-2019)

- **Cinq groupes coopératifs dans le Top 15 des entreprises françaises de l'agro-alimentaire :** Groupe Terrena (5e) ; Groupe Agrial (6e) ; Tereos (7e) ; Sodiaal (8e) ; Vivescia (15e) (source : Ministère de l'Agriculture-chiffres 2016)

- **Treize enseignes coopératives dans le Top 100 des enseignes de distribution présentes en France :** E.Leclerc (1er) ; Super U (4e) ; Hyper U (15e) ; U Proxi (29e) ; Giphar (31e) ; Intersport (32e) ; Mr Bricolage (35e) ; Biocoop (47e) ; Optic 2000 (61e) ; Krys (63e) ; Weldom (64e) ; JouéClub (76e) ; Sport 2000 (83e) (source : LSA-chiffres 2017)

LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES REPRÉSENTENT EN FRANCE **70%** DE LA **BANQUE DE DÉPÔT**,

40% DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'**AGROALIMENTAIRE**

1 MARQUE ALIMENTAIRE SUR 3 EST COOPÉRATIVE

30% DU **COMMERCE DE DÉTAIL**

CHIFFRES CLÉS 2018

22 600
ENTREPRISES COOPÉRATIVES
EN FRANCE

1,3
MILLION DE SALARIÉS
+2,7%
DEPUIS 2016

28,7
MILLIONS DE SOCIÉTAIRES, 1 FRANÇAIS SUR 3 EST MEMBRE D'UNE COOPÉRATIVE

324
MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES CUMULÉ (+7MDS D'EUROS EN 2 ANS)

EXEMPLES DE LEADERS COOPÉRATIFS

SODIAAL
Première coopérative laitière de France

E.LECLERC
Première enseigne de distribution alimentaire en France

ORPI
N°1 des agences immobilières en France

BIOCOOP
1er réseau de magasins bio en France

GROUPE UP
N°3 mondial sur le marché des titres de services (ex Chèque Déjeuner)

ACOME
Leader européen de câbles automobiles et fibre optique

COOP ATLANTIQUE
Près de 200 magasins de proximité, dont sept hypermarchés sous enseigne U, dans le Centre-Ouest de la France

ORCAB
4e groupement national de négoce multispécialiste en part de marché - matériaux de construction et rénovation pour les artisans

LES 100 PREMIÈRES ENTREPRISES COOPÉRATIVES : DES ENTREPRISES PERFORMANTES ET SOLIDES

Avec 247 milliards d'euros en 2018, les 100 plus grandes entreprises coopératives ont augmenté leur chiffre d'affaires de 2,9% depuis 2016.

247
MILLIARDS € DE CHIFFRE D'AFFAIRES

28,3
MILLIONS DE SOCIÉTAIRES

906 000
SALARIÉS

53 ANS :
ÂGE MOYEN DE SALARIÉS

86%
DES SIÈGES SOCIAUX EN-DEHORS DE PARIS

Le saviez-vous ?

Super U, Paysan Breton, Yoplait, Bannette, Francine, Selectour, Delpeyrat, D'Aucy, Krys, Majuscule, Ethiquable, Moulin Roty, JouéClub, Best Western, Isigny, Biocoop, Monsieur Meuble, ORPI... **toutes des marques coopératives !**

Pour en savoir plus :
Édition 2020 du Top 100 sur www.entreprises.coop

Les entreprises coopératives créent de l'emploi

22 600 ENTREPRISES COOPÉRATIVES CONTRIBUENT À L'ÉCONOMIE FRANÇAISE.
TPE, PME, ETI ou grandes entreprises, elles sont de toutes les tailles et couvrent tous les secteurs d'activité : agro-alimentaire, commerce, banque, industrie, logement, services, artisanat, etc. Leur effectif en 2018 est de **1,3 million de salariés**, filiales comprises. Les entreprises coopératives confirment leur essor et créent de l'emploi dans les territoires :
34 000 emplois supplémentaires en deux ans, soit une hausse de 2,7%.

RÉPARTITION DES EMPLOIS COOPÉRATIFS

La part des salariés travaillant dans les coopératives, leurs entreprises associées et leurs filiales est de **5,1% dans l'emploi salarié global**, en augmentation constante. D'une manière générale, les entreprises coopératives maintiennent l'emploi. **Trois secteurs sont en hausse** : l'agroalimentaire, le commerce de détail et la banque. Les effectifs des coopératives agricoles ont augmenté (+2 500 emplois) en 2 ans. Une hausse notamment liée à un meilleur traitement des données statistiques. L'emploi se développe aussi dans les coopératives de commerçants détaillants dont les entreprises associées connaissent une hausse de 2,4% de leurs effectifs sur la période 2016-2018, soit 12 900 emplois supplémentaires. Dans les coopératives bancaires : le nombre de salariés des 3 grands groupes coopératifs progresse de 2,1% depuis 2016.

Augmentation de l'emploi dans les coopératives et leurs filiales entre 2014 et 2018 (en millions)

Part de l'emploi salarié dans les coopératives et leurs filiales sur l'ensemble de l'emploi en France (en %)

CHIFFRES CLÉS

Limagrain

Création : 1942

Puy de Dôme (63)

2 000 adhérents (sociétaires)

7 800 salariés

1,8 milliard d'euros de chiffres d'affaires

TÉMOIGNAGE

L'ADN coopératif transmis aux filiales

« Limagrain est une coopérative et un groupe semencier international. Le développement de nos filiales en France et à l'international permet de trouver de nouvelles voies de valorisation de nos savoir-faire, de nouveaux débouchés pour nos variétés. L'ADN coopératif se transmet par le mode de gouvernance spécifique de nos cinq activités, chacune étant dirigée par un duo président élu et agriculteur et directeur général salarié nommé, par la définition dans toutes nos filiales d'une ambition commune bien au-dessus d'objectifs purement économiques. Limagrain et ses filiales partagent également la culture du partenariat et de la coopération. »

Sébastien Vidal,
Vice-Président de **Limagrain**
Groupe coopératif spécialisé dans les semences et les produits céréaliers
www.limagrain.com.

©Limagrain : D. Pourcher

Un modèle de proximité bien implanté dans les territoires

SUR LES CENT SIÈGES SOCIAUX DES PLUS GRANDES ENTREPRISES COOPÉRATIVES, 73 SONT IMPLANTÉS EN-DEHORS DE LA RÉGION PARISIENNE – 86% EN-DEHORS DE PARIS – CONTRAIREMENT AUX GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES.

On compte 11 entreprises dans les Hauts-de-France, 11 en Nouvelle Aquitaine, 9 en Bretagne et 9 en Grand-Est pour les régions les plus importantes.

Non opéables, non délocalisables, les coopératives sont des entreprises du territoire.
Parmi les coopératives agricoles présentes dans le Top 100, 96% ont un siège social en-dehors de l'Ile-de-France, 74% en zone rurale. Fortes des savoir-faire des agriculteurs, elles organisent et développent les productions animales et végétales, les plus adaptées aux terroirs comme aux bassins les plus vastes. Les ¾ des agriculteurs adhèrent à au moins une coopérative.

À l'heure où 1 Français sur 2 vit dans une ville de moins de 10 000 habitants, plus de la moitié des points de vente des coopératives de commerçants sont implantés dans ces communes ce qui crée une vraie proximité entre ces commerçants et leurs clients.

Les groupes bancaires coopératifs financent, quant à eux, 75% de l'économie locale.

73%
DES SIÈGES SOCIAUX
DES GRANDES ENTREPRISES COOPÉRATIVES
EN RÉGION

RÉPARTITION DES SIÈGES SOCIAUX DES 100 PLUS GRANDES ENTREPRISES COOPÉRATIVES FRANÇAISES

FOCUS
75% DE L'ÉCONOMIE LOCALE EST FINANCÉE PAR LES BANQUES COOPÉRATIVES

Les quatre réseaux coopératifs, Crédit Agricole, Banque Populaire, Caisse d'Épargne et Crédit Mutuel sont des acteurs majeurs de la banque en France. Leur proximité avec les habitants et les entreprises, que ce soit en zone rurale ou urbaine, permet de répondre au plus près à leurs besoins : soutien dans la création d'entreprises, accompagnement des acteurs du territoires, PME-PMI et entreprises coopératives, associations et organismes d'intérêt général, service bancaire du quotidien et de la famille, accompagnement des clients vulnérables, produits d'épargne solidaire, etc.

Les banques coopératives assurent globalement le financement de 75% des économies locales et les décisions sont prises dans leur grande majorité et selon les cas au niveau le plus local (agence, centre d'affaires, caisses locales...).
Le modèle coopératif privilégie la démocratie locale, la vision de long terme et le réinvestissement de proximité. C'est une manière coopérative de faire de la banque.

Des sociétaires impliqués dans les décisions stratégiques

LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES FRANÇAISES REGROUPENT PLUS DE 28,8 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES dont la grande majorité – 95% – adhèrent à des banques coopératives et sont donc des clients-sociétaires. Suivent, les 900 000 sociétaires qui détiennent au moins une part sociale dans les coopératives de consommateurs et les 330 000 exploitants agricoles (3/4 des exploitants au niveau national) qui adhèrent à leur coopérative agricole et leur coopérative d'utilisation de matériel agricole (Cuma).

Le nombre de sociétaires est en forte hausse depuis 2016 et enregistre une progression de 3,6%, correspondant à près d'1,3 million de sociétaires supplémentaires. Cette hausse concerne principalement les sociétaires clients et les consommateurs, ce qui explique les volumes importants. Les banques coopératives, mais également les coopératives de consommateurs, lancent régulièrement des campagnes nationales et locales pour encourager le sociétariat et renforcer ainsi leur modèle de gouvernance.

L'implication des sociétaires dans la gouvernance de leur coopérative constitue l'essence même de ce modèle d'entreprise. Il est régi par le principe « une personne, une voix », quel que soit le nombre de parts sociales détenues. La participation des sociétaires aux assemblées générales est un indicateur important pour mesurer la vitalité démocratique, mais il dépend fortement du type de coopératives, de l'activité et du profil des sociétaires. Le sociétariat ne constitue pas un bloc homogène.

Avec un taux de participation situé entre 4 et 8%, les banques coopératives réussissent à faire participer plus de 800 000 clients-sociétaires à leur assemblées générales de proximité. Ce taux est plus élevé dans les coopératives d'entreprises (47% pour les coopératives agricoles, 98% pour les coopératives de transport), et les coopératives d'usagers (50% pour les coopératives d'habitants).

EN COOPÉRATIVE, **UNE PERSONNE = UNE VOIX**.

PLUS DE 110 000 ADMINISTRATEURS ET **ADMINISTRATRICES** PARTICIPENT À LA **GOUVERNANCE DE LEUR ENTREPRISE** COOPÉRATIVE.

LA RÉPARTITION DES SOCIÉTAIRES

ENTREPRENEURS
3 agriculteurs sur 4,
soit environ **330 000**
(coopératives agricoles)
31 000 commerçants
(coopératives de commerçants)
22 300 artisans
(coopératives d'artisans)
4 500 pêcheurs
(coopératives maritimes)

USAGERS
74 000 bénéficiaires de
logements **HLM** (coop Hlm)
250 habitants en habitat participatif
(coopératives d'habitants)
900 000 consommateurs
(coopératives de consommateurs)

TRAVAILLEURS
33 000 salariés en Scop
(sociétés coopératives et participatives)

MULTI-SOCIÉTAIRES
65 000 salariés, usagers, producteurs, collectivités... en Scic
(sociétés coopératives d'intérêt collectif)

CLIENTS DE BANQUES
2 Français sur 3 sont sociétaires de leur banque

5 millions d'adhérents dans les 45 000 COOPÉRATIVES SCOLAIRES

CHIFFRES CLÉS

Atol, Les Opticiens
Création : 1970
501 entrepreneurs adhérents (sociétaires)
2 535 salariés
375 millions d'euros de chiffre d'affaires
744 points de vente partout en France

TÉMOIGNAGE

Être au service de ses adhérents !

« Nous sommes fiers de notre coopérative qui encourage l'échange entre pairs, le partage de compétences et la mutualisation des services. Un état d'esprit qui permet d'aller plus loin, et de répondre ensemble aux enjeux d'une société qui a besoin d'attention et de solutions. Comme tous les réseaux du Commerce Coopératif et Associé, nous sommes une association de personnes et non de capitaux, chaque opticien Atol reste maître de son destin. Portés par des valeurs dans l'ère du temps, nous sommes la preuve que réunir intérêts individuels et intérêts collectifs dans le commerce est la meilleure solution pour réussir comme entrepreneur. »

Eric Plat,
PDG d'**Atol Les Opticiens**,
coopérative d'opticiens et président de la Fédération du Commerce Coopératif
et Associés
www.opticiens-atol.com

@Eric AVENEL pour ATOL

1 FRANÇAIS SUR 3 EST MEMBRE D'UNE COOPÉRATIVE

FOCUS

LA SCIC, UN MODÈLE COOPÉRATIF QUI ASSOCIE LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

En matière d'innovation sociale, les coopératives sont toujours d'avant-garde. Elles inventent de nouvelles formes de coopération pour répondre aux besoins et aux défis de la société. Le modèle récent de coopérative « multisociétariale », avec la société coopérative d'intérêt collectif (Scic), est en pleine ascension et séduit les acteurs du développement local. Associant toutes les parties prenantes (salariés, producteurs, bénéficiaires, collectivités, etc.) autour d'un projet d'utilité sociale sur un territoire, les Scic ont augmenté leur sociétariat de 61% en deux ans, passant de 40 600 à plus de 65 200 sociétaires.

CHIFFRES CLÉS

Germinal

Création : Mai 1974
Yonne (89)

Coopérative à Conseil d'administration, 12 membres

Plus de 17 000 sociétaires, entre 6 000 et 7 000 sociétaires actifs

75 salariés

13, 5 millions d'euros de chiffres d'affaires

Les sociétaires réalisent 83% du chiffre d'affaires

4 magasins sur les communes d'Auxerre, Perrigny, Sens et Tonnerre

Germinal est sociétaire de la coopérative de magasins Biocoop

TÉMOIGNAGE

Un engagement citoyen pour un projet collectif

« Être sociétaire de son magasin bio, c'est finalement favoriser l'ancrage local par une consommation qui a du sens, favoriser l'activité locale, assurer des emplois dans notre territoire. Être sociétaire est un engagement citoyen pour un projet collectif commun. Germinal aujourd'hui est le résultat d'une belle aventure humaine basée sur les échanges, le respect de chacun, la volonté désintéressée, la solidarité. Le sociétaire peut agir à plusieurs niveaux, tout d'abord par ses achats, par sa participation aux instances, mais aussi en faisant le choix par exemple de ne pas reprendre sa ristourne pour la laisser au capital de la coopérative. »

Christiane Laurent,
Présidente de **Germinal**, coopérative de distribution de produits bio

La place des femmes dans la gouvernance

À L'INSTAR DES SOCIÉTÉS CAPITALISTIQUES NON COTÉES, LA FÉMINISATION DE LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES DE MOINS DE 501 SALARIÉS – QUI NE SONT PAS ENCORE SOUMISE AU QUOTA – EST DISPARATE SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS.

Bien que la parité soit respectée dans les conseils d'administration des grandes banques coopératives, elle a du mal à s'appliquer dans les coopératives d'entreprises et les secteurs beaucoup moins « féminisés » : 9% de femmes administratrices dans les coopératives agricoles, 4% dans les coopératives d'artisans ou de transport, 10% des femmes présidentes dans les coopératives de commerçants et 20% dans les coopératives maritimes.

Cependant, dans les secteurs qui comptent une majorité de salariées ou plus de 45% de femmes sociétaires, on observe un contraste important dans la représentation au sein de la direction ou de la présidence d'entreprises coopératives. C'est notamment le cas dans les coopératives d'usagers : 23% d'administratrices mais 8% de présidentes dans les coopératives Hlm et 45% de femmes au conseil d'administration des coopératives de consommateurs, mais seulement 20% à la présidence. Dans les Scop qui ont la particularité d'associer les salariés, on compte 28% de présidentes. Un pourcentage équivalent dans les Scic (24%) qui associent toutes les parties prenantes.

CHIFFRES CLÉS

CAPCEL

Création : Mars 2006

Loiret (45)

90 adhérents (sociétaires)

11 salariés

5 millions d'euros de chiffre d'affaires

TÉMOIGNAGE

Gouvernance des coopératives d'artisans : **il n'y a plus qu'à !**

« Dans une coopérative, il y a une volonté d'équité et la recherche d'une vision mixte, partagée, complémentaire, mais la réalité, liée aux métiers du Bâtiment aussi, est qu'il n'y a pas suffisamment de femmes qui s'investissent dans la gouvernance à ce jour. Il y a la vie familiale, le qu'en dira-t-on, le manque d'écoute du monde de l'Artisanat, etc.... Mais quand une femme souhaite prendre des responsabilités dans une coopérative artisanale, elle le peut ! Dans le secteur du Bâtiment, beaucoup de femmes n'ont pas le statut de chef d'entreprise ou de représentante légale de leur entreprise. La coopération artisanale a fait justement passer un amendement dans la loi PACTE en 2018 pour permettre à tous les types de conjointes (associée, collaboratrice, salariée) de pouvoir accéder aux fonctions de Gérante unique (SARL) ou de Présidente (SA) de coopérative artisanale ; il n'y a plus qu'à ! »

Corinne Vossion,
Présidente de la Coopérative des Artisans Plombiers Chauffagistes Electriciens du Loiret (**CAPCEL**). Adhérente à l'ORCAB, organisation des coopératives d'achats pour les artisans du bâtiment.

Il existe une diversité de modèles coopératifs. Pour déterminer le statut applicable, il faut observer la qualité des sociétaires et l'activité exercée.

Un modèle commun... **un paysage coopératif foisonnant !**

LES COOPÉRATIVES D'ENTREPRISES

Les associés sont des entrepreneurs (agriculteurs, pêcheurs, artisans, transporteurs, commerçants)

- COOPÉRATIVES AGRICOLES
- COOPÉRATIVES D'ARTISANS
- COOPÉRATIVES DE COMMERÇANTS
- COOPÉRATIVES DE TRANSPORTS
- COOPÉRATIVES MARITIMES

LES COOPÉRATIVES D'UTILISATEURS OU D'USAGERS

Les associés sont les utilisateurs ou usagers des biens et services produits (consommateurs, élèves, ménages à revenus modestes, habitants)

COOPÉRATIVES D'HABITANTS

COOPÉRATIVES HLM

COOPÉRATIVES DE CONSOMMATEURS

COOPÉRATIVES SCOLAIRES

SCIC

LES COOPÉRATIVES MULTISOCIÉTARIALES

Les associés sont toutes les parties prenantes (salariés, producteurs, bénéficiaires, bénévoles, usagers, particuliers, collectivités publiques, associations, entreprises)

TOUS SECTEURS

SCOP

LES COOPÉRATIVES DE PRODUCTION

Les associés sont les salariés

TOUS SECTEURS

LES BANQUES COOPÉRATIVES

Les associés sont les clients et sociétaires bénéficiaires de services de paiements, déposants ou emprunteurs.

COOPÉRATIVES BANCAIRES

Les entreprises coopératives créent de la richesse

10 ANS DE **CROISSANCE CONSTANTE !**

LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES EST EN HAUSSE DEPUIS 2016. Il passe de 317 à **324 milliards d'euros, soit une augmentation de 2,3%**, équivalente à **7 milliards d'euros en deux ans**. En progression constante depuis 2008, le chiffre d'affaires des entreprises coopératives surpasse l'artisanat (300 Mds) et représente plus de deux fois le secteur de l'industrie automobile (155 Mds).

Évolution du chiffre d'affaires cumulé des coopératives françaises depuis 2008 (en milliards d'euros)

LE CHIFFRE D'AFFAIRE DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES REPRÉSENTE DEUX FOIS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Cette augmentation est majoritairement liée aux **coopératives de commerçants détaillants** qui y contribuent à hauteur de 60%, poussées par des leaders importants sur des marchés très concurrentiels. Les coopératives de commerçants sont des structures légères, flexibles, gouvernées par des chefs d'entreprise qui s'adaptent aux évolutions de leurs marchés.

Les **banques coopératives** participent à hauteur de 30% à l'augmentation globale du chiffre d'affaires coopératif. Leur produit net bancaire a augmenté de 4,1% en 2 ans, soit une augmentation de près de 3 milliards d'euros, portée par les activités d'assurance et de banque de détail. Elles représentent plus de 50% du Produit net bancaire global.

Une augmentation également soutenue par **les Scop** (+12%), notamment grâce au secteur du commerce, et les **coopératives d'artisans** (+9%).

Les **coopératives agricoles**, dont le chiffre d'affaires diminue de 1,7% en 2018, ont fait face à une sécheresse en 2017 qui s'est répercutée sur la production agricole et sur les cours des matières premières qui ont fortement chuté.

Les grandes **coopératives de consommateurs**, quant à elle, ont pâti notamment du recul du marché du discount sur lequel se reposait une grande partie de leurs activités.

LA QUESTION ÉCO
L'ENTREPRISE COOPÉRATIVE, UN MODÈLE FINANCIER DURABLE

Le modèle économique coopératif se caractérise notamment par la mise en réserve d'une partie des résultats nets de gestion qui permet d'assurer la pérennité des activités de l'entreprise grâce à cet apport en fond propres. Bien que la loi fixe un taux minimal de mise en réserve de 15% des bénéfices, les entreprises coopératives sont nombreuses à dépasser largement ce seuil, de 46% pour les Scop à 100% pour les coopératives d'artisans et les Scic sur des activités où les besoins en fonds propres sont très importants, 87 voire 95% dans certaines banques coopératives. D'autres font le choix de limiter leurs bénéfices afin d'améliorer la marge de leurs adhérents sur les achats à la coopérative. Ces pratiques très diversifiées révèlent les mécanismes d'adaptation des coopératives aux marchés sur lesquelles elles opèrent.

Les entreprises cooperatives françaises

Chiffres 2018

TYPE DE COOPÉRATIVE	NOMBRE D'ENTREPRISES COOPÉRATIVES	NOMBRE DE SOCIÉTAIRES	NOMBRE DE SALARIÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES en milliard(s) d'euros
Agricole	2 400 coopératives, unions et Sica 11 740 Cuma	3/4 des agriculteurs	190 000	84,4
Artisans	133	22 325 entreprises	72 032	1,2
Commerçants	103 groupements 180 enseignes 49 880 établissements	31 000 entrepreneurs	559 740	156
Maritime	100[1]	4 500[1] entreprises de pêche	1 265[1]	0,7[1]
Transport	24[1]	1 624[1] entreprises	64 287[1]	0,105[1]
Consommateurs	40	900 000 consommateurs	5 500	1,3
Hlm	165	74 375 usagers	2 509	0,4[2]
Habitants	13	250 habitants	-	-
Scolaire	45 000	5 000 000 adhérents	118	N.s.[3]
Scop	2 369	32 747 salariés associés	52 429[4]	5
Scic	868	65 245 sociétaires	7 769[4]	0,4[5]
Groupe Crédit Agricole	39 caisses régionales 2 447 caisses locales 6 800 agences	10 172 251	141 000	32,8
BPCE	29 banques régionales 7 800 agences	9 200 000	105 458	PNB[6] : 24
Yc **Caisse d'Épargne**	15	4 800 000	35 001	PNB[6] : 7
Yc **Banque Populaire**	14	4 400 000	30 807	PNB[6] : 6,4
dont **Groupe Crédit Coopératif**	114 agences	101 190	1 931	PNB[6]: 0,39
Groupe Crédit Mutuel	18 fédérations régionales et 6 banques fédérales ou interfédérales 2100 caisses locales 5700 agences et points de vente (filiales comprises)	7 900 000 clients sociétaires	88 675	PNB[6] : 17,5
TOTAL	23 589[7]	28 740 713[8]	1 290 782	323,9[7]

1. Données 2016 / 2. Données 2017 / 3. Non significatif / 4. Hors filiales/ 5. Selon les données économiques disponibles, soit 54% des Scic / 6. PNB : produit net bancaire / 7. Hors coopératives scolaires ; y compris caisses locales des banques coopératives, y compris Cuma / 8. Hors coopératives scolaires, avec estimation des agriculteurs à partir du nombre de chefs d'exploitation (données MSA au 1er janvier 2018, hors co-exploitants : ¾ *448 528 = 336 396)

CHIFFRES CLÉS 2018

1
MILLIARD DE MEMBRES

3
MILLIARDS DE PERSONNES DIRECTEMENT CONCERNÉES

2
MILLIONS D'ENTREPRISES DANS LE MONDE

250
MILLIONS D'EMPLOIS DIRECT ET INDIRECTS

10%
DE L'EMPLOI DANS LE MONDE

Le mouvement coopératif, une réalité internationale !

TROIS FOIS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES GAFAM

Avec plus de 2 000 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2017, les **300 premières coopératives mondiales** pèsent 3 fois le chiffre d'affaires des GAFAM ! Elles se répartissent entre les secteurs de l'assurance (39 %), l'agriculture (31,7 %), le commerce de gros et de détail (17,7 %), les services financiers et bancaires (7 %), et plus à la marge, l'industrie et les services (2 %), la santé, l'éducation et la protection sociale (1 %) et des services divers (2,7 %).

LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES FRANÇAISES AUX AVANT-POSTES

Les entreprises coopératives françaises sont des leaders au niveau mondial, essentiellement dans les secteurs de la banque, l'agriculture et le commerce de détail. 24 entreprises coopératives françaises figurent dans le classement des 300 plus grandes coopératives mondiales. Le Groupe Crédit Agricole puis le Groupe BPCE (Banques Populaires-Caisses d'Épargne) occupent le haut du podium, avec la première et deuxième position, suivis par le Groupe Crédit Mutuel (14e). Quatre coopératives de commerçants figurent dans ce classement : ACDLEC-E.Leclerc (8e), Système U (22e), Astera (89e) et Krys Group (290e).
Enfin, 18 coopératives agricoles sont présentes dans le Top 300, dont 5 dans le Top 100 : In Vivo (74e), Agrial (76e), Terrena (81e), Sodiaal (83e) et Tereos (86e).

Sur les 300 plus grandes coopératives mondiales, 159 sont européennes.

2164
MILLIARDS $
c'est **le chiffre d'affaires des 300 plus grandes entreprises coopératives et mutuelles du monde**

soit **3 fois le chiffre d'affaires des GAFAM**

soit **la 10e économie mondiale**

En Europe...

176 000 ENTREPRISES COOPÉRATIVES

141 MILLIONS DE MEMBRES

4,7 MILLIONS DE SALARIÉS

1 000 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRES D'AFFAIRES (2014)

UNE EUROPE COOPÉRATIVE

En Europe, **1 personne sur 5 est membre d'une coopérative** (plus de 17% de la population).

1 européen sur 5 est sociétaire d'une banque coopérative.

LA FRANCE, PREMIER PAYS COOPÉRATIF EN EUROPE

En Europe, **la France est leader en termes de sociétariat, d'emploi et de chiffres d'affaires**, devant l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et la Pologne. 10 entreprises coopératives françaises font partie du TOP 30 des grandes coopératives européennes.

REPRÉSENTATION DES SECTEURS D'ACTIVITÉS DES COOPÉRATIVES EN EUROPE

LES SECTEURS

LES SOCIÉTAIRES

LES SALARIÉS

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

POUR EN SAVOIR PLUS...

International Co-operative Alliance
www.ica.coop

WORLD CO-OPERATIVE MONITOR
www.monitor.coop

cooperatives europe
www.coopseurope.coop

La voix des entreprises coopératives françaises

COOP FR EST L'ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF FRANÇAIS.
Elle fédère les différentes fédérations professionnelles et organisations coopératives dans un objectif de promotion du modèle coopératif, de ses valeurs et principes, dans le champ économique et non-économique, et de défense des intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics.

Coop FR a pour mission de :

- Communiquer, sensibiliser le public, le monde de l'enseignement et de la recherche et les autorités publiques aux spécificités, valeurs et principes coopératifs ;
- Être un lieu d'échanges pour les différentes familles coopératives, se faire le relais de la réflexion menée en son sein ;
- Agir auprès des autorités publiques pour qu'elles maintiennent le secteur coopératif dans un cadre juridique et financier adéquat.
- Représenter et défendre les intérêts des coopératives sur le plan national et international.

Elle travaille à **la reconnaissance des spécificités du statut coopératif** par les pouvoirs publics et à celles des entreprises de l'économie sociale et solidaire dont elle fait partie aux côtés des mutuelles, des associations et des fondations.

Coop FR, les entreprises coopératives est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, au service de ses membres.

MEMBRES DE COOP FR

BPCE
www.bpce.fr
BPCE regroupe les réseaux bancaires des Banques Populaires (dont le Crédit Coopératif) et des Caisses d'Epargne.

- Banques Populaires :
  www.banquepopulaire.fr
  Fédération Nationale des Banques Populaires : www.fnbp.fr
- Caisses d'Épargne :
  www.caisse-epargne.fr
  Fédération Nationale des Caisses d'Epargne :
  www.federation.caisse-epargne.fr

Confédération Générale des Sociétés coopératives - Les Scop (CG Scop)
www.les-scop.coop
www.les-scic.coop

Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM)
www.creditmutuel.com

Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles
La CNMCCA regroupe notamment :
La Coopération Agricole
www.lacooperationagricole.coop
Fédération Nationale du Crédit Agricole :
www.creditagricole.info

Coopération Maritime
www.cooperationmaritime.com

Crédit Coopératif
www.credit-cooperatif.coop

Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA)
www.commerce-associe.fr

Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans (FFCGA)
www.ffcga.coop

Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs (FNCC)
www.fncc.coop

Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'HLM (FNSCHLM)
www.hlm.coop

France Groupements (Fédération nationale des coopératives et groupements du Transport)
www.france-groupements.com

Habicoop, Fédération française des Coopératives d'habitants
www.habicoop.fr

Office Central de la Coopération à l'Ecole
www.occe.coop

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Le panorama des entreprises coopératives est le seul outil d'observation des chiffres de l'ensemble des entreprises coopératives françaises depuis 2008. L'étude sur laquelle ce panorama s'appuie a été confiée à l'Observatoire national de l'ESS.

Périmètre coopératif :
Le périmètre coopératif tel que défini par Coop FR prend en compte :

- les entreprises sous statut coopératif,
- les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives,
- les entreprises contrôlées par une ou un ensemble de coopératives (SA contrôlées par une ou plusieurs coopératives à hauteur de plus de 50% du capital et des votes). Par ailleurs, les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives sont considérés comme une seule coopérative.

Le périmètre utilisé dans cette publication inclut les coopératives, mais aussi leurs membres (lorsque les sociétaires sont des entreprises) et leurs filiales : il s'agit du « périmètre social » des coopératives, qui permet de rendre compte de manière plus élargie de leur impact économique et social dans les territoires. Il complète le périmètre de l'économie sociale et solidaire observé par l'Observatoire national de l'ESS qui prend en compte le « cœur coopératif ».

En effet, coopérative « mère », entreprises associées et filiales forment un ensemble cohérent regroupant des structures complémentaires. Au cours des éditions, le périmètre de certaines coopératives a pu évoluer afin de prendre en compte cet ensemble.
D'un point de vue financier, juridique et en matière d'emploi, les liens de responsabilité entre les coopératives et leurs filiales sont forts : ils justifient l'application du « périmètre social » permettant de calculer un chiffre d'affaires et un nombre d'emplois salariés consolidés.

CRÉDITS

L'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire, chargé de l'étude des données du Panorama des entreprises coopératives, est un dispositif de suivi et de mesure de l'ESS en France, mis en place par le Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS. Il s'appuie sur une méthodologie cohérente entre les territoires pour assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics. Le Conseil National des Chambres régionales de l'ESS (CNCRESS) représente les CRESS, soutient leur développement et favorise leur harmonisation.

www.cnres.org
Twitter @CNCRES

Conception graphique et mise en page par la Scop Terre-Lune
www.terre-lune.com

Impression par la Scop I.C.O. Imprimerie
www.icoimprimeriedijon.com

Crédits photos : en couverture, de gauche à droite et de haut en bas, La Coopération Agricole – Le Marché de Phalempin ; Abricoop ; Caisse d'Epargne (Vincent Ferlicoq/ FNCE) ; L'Oignon doux des Cévennes ; ATR ; Florence Moncenis - Ma Coop La Vie au Vert ; La Coopération Agricole - Arterris ; Coop L'Utile ; Les Scop - Bouyer Leroux ; Les Scop - Alma.

76, rue Saint-Lazare – 75009 Paris
Tél. : 01 42 93 59 59
contact@entreprises.coop

www.entreprises.coop

www.facebook.com/CoopFR
@CoopFR

Coop FR fait partie
du mouvement coopératif mondial